

Conseil consultatif de la personne en situation de handicap

Réunion du 6 septembre 2022.

Présents : Nadine Fraselle (échevine de la personne en situation de handicap), Danialle Rachid (citoyenne), Bernadette Stevens (citoyenne), Corentin Tasset (citoyen), Nicolas Van der Maeren (citoyen et conseiller communal), Viviane Willems (citoyenne et conseillère communale), Alain Cuvelier (animateur), Pascale Verraghenne (secrétaire du CC PSH et Handicontact, Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve)

Excusé : Ghislain Magerotte (citoyen)

Ordre du jour :

1. Préparation d'un article pour le prochain bulletin communal
2. Équipe "Familiariser" avec l'objectif 2 (Organiser un événement à la date du 3 décembre - journée internationale de la personne handicapée). Organiser de façon concrète comment arriver l'objectif: programme (étape et sous-objectif), responsabilités, timing, établissement d'un budget (comprenant le matériel d'exposition) recherche de fonds, etc.
3. Équipe "Accessibiliser" avec l'objectif 1 (Faire un état des lieux de ce qui existe déjà, des actions et sensibilisations déjà mises en place). Idem discussions groupe 1.
4. Retour dans tout le CC
5. Divers (informations importantes).

1. Pascale se charge de donner à Marie-Claire Dufrêne les éléments nécessaires à la rédaction d'un article pour le prochain bulletin communal (article à remettre avant le 03/10, parution la semaine du 7/11). Cet article annoncera l'évènement du 3 décembre.
2. Événement du 3/12 : discussion du groupe quant à l'activité proposée, le lieu choisi, le visuel, la communication, ... Il est décidé d'installer une tonnelle sur le marché de Noël de LLN le 3 décembre. Nadine se charge de contacter J-C Echement (Gestion Centre Ville LLN) pour obtenir un emplacement, Danialle et Viviane proposent une tonnelle, Pascale prend les infos pour la commande d'une bâche.
3. Une liste des associations proches du handicap est établie (elle peut encore être alimentée et/ou modifiée).
Nicolas propose un courrier et un questionnaire à leur attention. Le groupe apporte quelques modifications à ces textes. (en attache)
Alain se charge de la liste mails, Pascale se charge de l'envoi.

La Ville dispose d'un budget : « Actions personnes handicapées » pour des frais de fonctionnement et notamment l'organisation d'événements.

Pascale passe un dossier au Collège pour avoir l'accord de la Ville sur l'organisation de l'événement du 3/12.

Prochaine réunion le mardi 4 octobre à 18h à l'antenne de Louvain-la-Neuve, 1, voie des Hennuyers, salle FORUM, 3^{ème} étage.